

## ***SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 19 / 06 /2020***

Le conseil municipal s'est réuni le **Vendredi 19/06/2020 à 20 H**, salle de conseil, sous la présidence de F.JACQUARD.

**Présents** : Pascaline BOURGEOIS, Dominique CHAUDAT, Viviane GAUTHERON, Damien GUILLEMIN, Romain JALLEY, Bernard LONJARRET, Clément MASUÉ, Marie Agnès PRUDENT, David THIBERT

Secrétaire de séance : Marie Agnès PRUDENT

Convocation du 12/06/2020

**Le conseil :**

**Approuve le compte rendu de la réunion précédente du 14/05/2020 : installation du Conseil**

**Etat des lieux** : visite des bâtiments communaux (École, Propriété LAMBEY, Église) avec la nouvelle équipe et constat des améliorations ou rénovations apportées et à apporter (petit matériel pour l'école, peinture sacristie, visite du bâtiment de dépendances de la propriété Lambey avec les plans de projet d'aménagement).

**Budget Primitif 2020**: présentation des budgets 2020 au nouveau conseil. Les taux des taxes sont inchangés.

Afin de valider la proposition de prêt liée à l'achat de la propriété Lambey avant le 16/05/2020, fin de validité de l'offre, les membres de l'ancien Conseil, encore en place, ont voté le budget 2020 le 04/05/2020. Le Conseil a accepté la proposition de prêt de 139 000 € au taux de 0.66 %, sans frais de dossier et a chargé Mme le Maire de signer les documents relatifs à cette affaire.

Le Conseil Municipal a **voté** le budget primitif 2020 qui s'équilibre comme suit :

Recettes et dépenses de fonctionnement : 361 865 €

Recettes et dépenses d'investissement : 277 438 €

**Le budget primitif du CCAS** a été voté le 05/02/2020, le BP 2020 s'équilibre à 4 000 € en dépenses et recettes de fonctionnement avec une subvention communale de 1 000 €

**Le budget du lotissement** est présenté et adopté, ce jour. Il s'équilibre à 181 690 € en fonctionnement et à 175 090 € en investissement.

**RODP : Redevance Occupation Domaine Public** : La commune perçoit chaque année, des opérateurs de télécommunications, une redevance d'occupation du domaine public.

Lignes aériennes : 8.535 km x 55.54 € = 474.03 €

Lignes souterraines : 12. 879 km x 41.66 € = 536.54 €,soit un total de 1010.57 €

La commune percevra des opérateurs de télécommunications cette somme de 1010.57 € et 212 € d'ÉNEDIS. La commune reversera 988.01 € au SYDESL. La somme reversée au SYDESL permet de bénéficier de l'aide à l'enfouissement des réseaux, ce qui sera le cas pour la troisième fois en 2020, les précédents travaux d'enfouissement de réseaux ont été réalisés en 2011 au bourg, 2018 aux Dameys, une nouvelle programmation en 2020 au bas du bourg.

**Indemnité employé communal** : **délibère favorablement** pour une indemnité de déplacement car l'employé effectue des trajets professionnels avec son véhicule, la commune n'ayant pas de véhicule. Cette indemnité s'élève à 210 € par an.

**Sécheresse 2018** : la commune a déposé un dossier de sinistre sécheresse pour l'atelier communal qui présente des fissures sur une partie à l'arrière du bâtiment. La

visite de l'expert prévue en Mars, a été reportée au jeudi 11/06/2020, pour les raisons sanitaires. L'expert propose une visite par caméra des canalisations d'évacuation des eaux pluviales, afin de s'assurer que les racines des tilleuls à proximité n'ont pas détérioré le réseau, puis une étude de sol, pour vérifier qu'il n'y a pas de problèmes structurels de ce bâtiment, et enfin de s'assurer que la toiture n'exerce de poussée sur le mur fissuré. Le montant de ces visites et études s'élèveraient au-delà de la franchise sans garantie que les fissures soient les conséquences de la sécheresse, et donc que les études et travaux soient en totalité à la charge de la commune, le Conseil **décide de ne pas poursuivre la démarche et de retirer le dossier de sinistre.**

#### **Compte rendu de réunions :**

**SIVOS** : mise en place du nouveau bureau le 15/06/2020 : Président : Sébastien JACQUARD, 3 Vice-Présidents : Jean Pierre PAPIN, Jocelyne EUVRARD, Françoise JACQUARD, Secrétaire : Emmanuel BECLERE, Membre : Marie Agnès PRUDENT

Le SIVOS s'était prononcé pour une réouverture des écoles le 25/05/2020, le protocole sanitaire a été mis en place sur deux sites : Frangy et Sens pour une réouverture repoussée au 02/06/2020. Les directives du 14 /06/2020, avec un protocole sanitaire allégé, permettent la réouverture normale des 3 sites à compter du lundi 22/06/2020.

Le SIVOS s'est prononcé favorablement pour un circuit de bus allégé, avec un point de ramassage par commune et un seul bus, afin de réduire les charges de transport.

Un conseil d'école est prévu le 22/06/2020 à SENS.

En raison de la pandémie, les 5 postes du RPI sont conservés à la rentrée 2020.

Matthieu CHAUME est nommé directeur du RPI et affecté à l'école de BOSJEAN.

**CCBR 71** : installation du Conseil Communautaire le 04/06/2020, élections du Président et Vice-Présidents.

Président : Didier FICHET

Vice-Présidents : Nadine ROBELIN, Sébastien JACQUARD, Jean Michel FROMONT, Christiane ESTELA, Jean SIMONIN

Réunion de bureau le 17/06/2020 : délégation des Vice-Présidents

Nomination des délégués pour le SICED, il a été proposé et accepté que les délégués du SICED soient les mêmes que ceux du SPANC, désignés par les communes.

Syndicat de rivière SEILLE : Compétence communautaire depuis 2018, le Conseil Municipal propose Françoise JACQUARD et Romain JALLEY en délégués titulaires et Clément MASUE et Bernard LONJARRET en suppléants.

Le Conseil communautaire a décidé de ne pas élaborer de pacte de gouvernance, par manque d'informations s'y afférent.

Concernant l'information des conseillers municipaux, la CCB71 demande la liste des conseillers municipaux, leurs adresses mail pour la transmission dématérialisée des comptes rendus du Conseil Communautaire.

Le Conseil Municipal délibère favorablement pour laisser le fonds d'investissement communal au profit de la Communauté de communes Bresse Revermont 71, qui l'affectera au budget voirie, chaque commune bénéficiera de travaux de voirie et l'abondement de ce budget permettra de réaliser davantage de travaux.

#### **Questions diverses :**

**Commission des impôts** : Suite aux élections municipales de 2020, conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts, une commission communale des impôts doit

être constituée. Elle est composée du Maire, Françoise JACQUARD, Présidente de la commission, de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants, si la population est inférieure à 2 000 habitants. Le conseil propose les commissaires suivants à la commission des impôts : Commissaires titulaires : Guy COLAS, Dominique CHAUDAT, Bernard LONJARRET, Marie Agnès PRUDENT, Michel VANTARD, Jean Paul BERNARD  
Commissaires suppléants : Gilbert JACQUARD, Clément MASUE, Romain JALLEY, Daniel LAMARD, Jean Paul DOUSSOT, Thierry JALLEY.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du Conseil Municipal.

**CCAS** : La randonnée du CCAS prévue le 01/05 a été annulée en raison du confinement, il est prévu le report de cette manifestation fin Août, proposition à valider prochainement en réunion de CCAS.

**Fibre optique** : en vue du déploiement de la fibre optique sur la commune, une armoire de fibre optique sera installée au bourg à côté du central existant, la couleur ivoire a été retenue par le Conseil.

**Compteurs LINKY** : Suite au courrier D'ENEDIS, parvenu à chaque foyer, Mme le Maire informe l'assemblée qu'ENEDIS va procéder au changement des compteurs actuels par des compteurs KINKY, ce qui ne requiert pas l'accord de tous les administrés, qui peuvent envoyer des courriers à ENEDIS et à OTIS, entreprise chargée des travaux, pour exprimer leurs inquiétudes, réticences et refus aux compteurs KINKY.

**Prix du stère bois** : le Conseil a fixé à 4 € le prix du stère de bois.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h15.**

**Le secrétaire**  
**Marie Agnès PRUDENT**

**Le Maire,**  
**Françoise JACQUARD**